

Canada
Province de Québec
MRC Lac-Saint-Jean Est
MUNICIPALITÉ DE LABRECQUE

Labrecque, le 26 mars 2026

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du conseil municipal de Labrecque, tenue le 26 mars 2026 à 16h30, dans la salle du conseil.

PRÉSENTS :

Mme	Marie-Josée Larouche	mairesse
M.	Bobby Côté, conseiller	siège n° 1
M.	Clément Mailloux, conseiller	siège n° 2
M.	Robin Gauthier, conseiller	siège n° 3
Mme	Annick Bouchard, conseillère	siège n° 5

ABSENTS :

Mme	Marguerite Potvin, conseillère	siège n° 4
Mme	Lucie Boivin, conseillère	siège n° 6

ÉGALEMENT PRÉSENT :

M. Robin Ratthé, directeur général et greffier-trésorier

1. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE ET CONSTAT DU QUORUM

À 19 : 00, la mairesse, Marie-Josée Larouche, préside et après avoir constaté quorum, déclare la séance ouverte.

2. SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Tel que stipule l'article 153 du code municipal, monsieur Robin Ratthé, directeur général et greffier-trésorier, constate et mentionne que l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire a été signifié à tous les membres du conseil municipal.

46-26

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : M. le conseiller Robin Gauthier
ET APPUYÉ PAR : Mme la conseillère Annick Bouchard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

Que le conseil municipal de Labrecque adopte le projet d'ordre du jour

ADOPTÉE

ORDRE DU JOUR

1. Constat du quorum et ouverture de la séance
2. Signification de l'avis de convocation
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Autorisation de signature – Demande d'aide financière au PRCMHH – Projet bassin versant du ruisseau Damas
5. Autorisation de signature – Demande d'aide financière au PRCMHH – Projet bassin versant de la rivière aux Sables
6. Période de questions citoyennes portant sur les sujets à l'ordre du jour
7. Fermeture de la séance

47-26

4. AUTORISATION DE SIGNATURE – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PRCMHH – PROJET BASSIN VERSANT DU RUISSEAU DAMAS

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Labrecque souhaite réaliser le projet Évaluation du potentiel de restauration des milieux humides et hydriques du bassin versant du ruisseau Damas;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Labrecque souhaite déposer une demande financière au volet 1 du Programme de restauration et de création de milieux humides et hydriques (PRCMHH) du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs;

CONSIDÉRANT QU'une résolution est requise afin d'autoriser la personne responsable de la demande à agir au nom de la municipalité de Labrecque;

IL EST PROPOSÉ PAR : M. le conseiller Clément Mailloux

APPUYÉ PAR : M. le conseiller Bobby Côté

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

D'autoriser M. Tommy Larouche, directeur général adjoint et directeur de l'urbanisme, à signer tous les documents relatifs à la demande d'aide financière au PRCMHH et à agir au nom de la municipalité de Labrecque.

ADOPTÉE

48-26

5. AUTORISATION DE SIGNATURE – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PRCMHH – PROJET BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE AUX SABLES

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Labrecque souhaite réaliser le projet Évaluation du potentiel de restauration des milieux humides et hydriques du bassin versant de la rivière aux Sables;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Labrecque souhaite déposer une demande financière au volet 1 du Programme de restauration et de création de milieux humides et hydriques (PRCMHH) du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs;

CONSIDÉRANT QU'une résolution est requise afin d'autoriser la personne responsable de la demande à agir au nom de la municipalité de Labrecque;

IL EST PROPOSÉ PAR : M. le conseiller Robin Gauthier

APPUYÉ PAR : Mme la conseillère Annick Bouchard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

D'autoriser M. Tommy Larouche, directeur général adjoint et directeur de l'urbanisme, à signer tous les documents relatifs à la demande d'aide financière au PRCMHH et à agir au nom de la municipalité de Labrecque.

ADOPTÉE

6. PÉRIODE DE QUESTIONS CITOYENNES PORTANT SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

Mme la mairesse Marie-Josée Larouche répond aux questions de l'assistance en lien avec les points à l'ordre du jour seulement.

49-26

7. FERMETURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme la conseillère Annick Bouchard

ET APPUYÉ PAR : M. le conseiller Bobby Côté

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

De lever la séance spéciale à 16h45.

ADOPTÉE

Marie-Josée Larouche
Mairesse

Robin Ratthé
Directeur général greffier-trés.

